

PROJET INCLUSIF



ESPACE DE VIE SOCIALE - ACCUEIL DE
LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



ASSOCIATION
CLEF
CHANTEMERLE



Avant-propos

Suite à la découverte des partenaires associés à la demi-journée de l'inclusion, j'ai investi les locaux de Chantemerle et rencontré l'équipe, associant ainsi, par expérience in situ, la lecture des documents du projet Inclusion à la perception « in vivo » de l'ambiance des lieux. La présentation et le contenu, structurés et explicites, de ce qu'ils m'ont proposé à préfacer (en une page) correspondent aux engagements concrets de l'équipe. J'ai été sensible à ce que l'on pourrait qualifier de militantisme éclairé, où les convictions s'appuient sur l'observation, l'expérience de terrain et la recherche de solutions concrètes.

Témoin local depuis 40 ans par ma profession de psychiatre, en institution et en cabinet, je suis particulièrement concerné par l'insertion des autistes pour des raisons familiales et, en tant que cofondateur et bénévole d'une autre association à Grenoble qui gère le restaurant l'ATYPIK, lieu central de l'intégration, de la rencontre et de l'accompagnement des « TSA », selon les termes en usage.

Il ne peut y avoir inclusion que par l'adhésion des intervenants à des valeurs communes, une reconnaissance naturelle des « savoirs », des « contraintes » et des « objectifs » des protagonistes pour animer et rendre thérapeutique, agréable et sécurisant un lieu d'accueil partagé d'enfants.

Le dépassement des clivages idéologiques qui subsistent dans les conceptions cliniques et l'offre de soins ne rend pas plus évident le parcours du combattant des familles, au-delà de la reconnaissance des droits à bénéficier de ce que la loi définit dans un cadre qui ne s'accompagne pas toujours d'un dispositif accessible et convenant à chaque cas particulier.

L'accent mis dans ce projet sur :

- l'échange continu avec les familles ;
- le recrutement ;
- l'accès à la formation continue ;
- l'appui indispensable des collègues psychologues pour le soutien individuel sur place et l'analyse des pratiques professionnelles ;
- les relations formalisées ou spontanées avec les associations partenaires dans le cadre de l'Éducation populaire et citoyenne ;
- la mutualisation des moyens des partenaires de l'animation et du médico-social ;
- le soutien financier indispensable.

Tous ces aspects sont évoqués au fil des pages du document, sous le regard affûté du « Grand-Duc », symbole de la sagesse, où, paraît-il, chantent des merles parmi les oisillons accueillis pour partager, hors du temps scolaire, les activités ensemble malgré les différences.

Philippe GONTHIER
Médecin Psychiatre

SOMMAIRE

1. Présentation de l'Association	4
2. L'inclusion pour tous	5
3. Les objectifs du Projet Inclusif	7
4. Le descriptif du Projet	9
5. L'équipe	12
6. Une dynamique fondée sur la coopération	13
7. Nos besoins	14
8. L'expertise d'usage	15
9. Témoignages	17
10. Nos Partenaires	19

1. Présentation de l'Association



CHANTEMERLE, LOISIRS, ENFANCE, FAMILLES : CLEF

Située au cœur du quartier de Chantemerle à Chambéry, l'association est un acteur incontournable du lien social et de l'inclusion. Forte de son statut d'*Espace de Vie Sociale (EVS)*, elle s'engage au quotidien pour offrir des activités variées, accessibles et adaptées à tous les publics, avec une attention particulière aux familles et aux jeunes du quartier.

NOS MISSIONS

Créer du lien social : à travers des moments conviviaux, des ateliers intergénérationnels et des événements fédérateurs.

Favoriser l'accès aux loisirs pour tous : en proposant des activités culturelles, sportives et éducatives à des tarifs accessibles.

Avec une équipe dynamique et engagée, CLEF-Chantemerle collabore étroitement avec les acteurs locaux (CAF, Ville de Chambéry, centres socioculturels, associations partenaires) pour répondre aux besoins des habitants et accompagner le développement de ce quartier classé Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).

Nos valeurs d'éducation populaire :

Inclusion : pour garantir une place à chacun.

Solidarité : pour renforcer les liens entre les usagers.

Qualité : pour offrir un cadre éducatif enrichissant et respectueux des besoins de tous.

CLEF-Chantemerle

Bien plus qu'une association : c'est un lieu de partage, de rencontres, et d'épanouissement pour toutes les générations,
au service de ses habitants.

ASSOCIATION CLEF-CHANTEMERLE

616, CHEMIN DE CHANTEMERLE

73000 CHAMBÉRY

04 79 85 37 77

direction.clefchantemerle@gmail.com

W732004296

siret 480 416 797 00014



2. L'inclusion pour tous

Ce qui est indispensable à certains, devient bénéfique à tous !

L'inclusion ne concerne pas uniquement les enfants à besoins spécifiques, elle est avant tout une démarche collective qui implique l'ensemble des personnes, des familles, des habitants accueillis et/ou accompagnés par l'association CLEF, ainsi que les partenaires.

Il ne s'agit pas seulement de mettre en place un fonctionnement à part, mais d'adapter l'environnement afin qu'il soit accessible et bénéfique à tous. Cette approche repose sur le principe de la conception universelle : lorsqu'un espace, une activité ou un outil est pensé pour répondre aux besoins des personnes les plus en difficulté, il devient généralement plus confortable, plus lisible et plus accessible pour l'ensemble des usagers.

Les supports visuels, les jeux coopératifs, les outils sensoriels, les modes de communication simplifiés ou encore les aménagements des espaces profitent ainsi autant aux personnes en situation de handicap qu'à celles qui rencontrent ponctuellement des difficultés, à celles qui ne maîtrisent pas encore imparfaitement la langue ou simplement à celles qui apprennent à leur propre rythme.





L'inclusion est également une richesse pour les enfants accueillis en milieu ordinaire. En partageant des temps de vie, de jeu et de loisirs avec des enfants aux parcours et aux capacités variés, ils développent naturellement des compétences essentielles telles que l'empathie, la coopération, l'entraide, le respect des différences et la capacité à prendre en compte les besoins d'autrui. Ils deviennent ainsi des acteurs à part entière de l'accueil inclusif, contribuant à la création d'un environnement bienveillant, valorisant où chacun peut participer selon ses possibilités.

Cette vision nous conduit à privilégier des activités qui favorisent la coopération plutôt que la compétition, la complémentarité plutôt que la comparaison, et l'adaptation des environnements plutôt que l'adaptation des personnes. L'objectif n'est pas de faire une place à certains dans un système existant, mais de construire collectivement un cadre où chacun trouve naturellement sa place.

Notre jeu "*Comment dit-on ? En un geste !*" en est l'illustration (cf. livret de présentation Jeu Inclusif - CLEF)

Ainsi, l'inclusion ne profite pas seulement aux enfants ayant des besoins particuliers : elle améliore la qualité de l'accueil pour tous, renforce la cohésion du groupe et participe à la construction d'une société plus ouverte, plus solidaire et plus respectueuse des différences.

3. Les objectifs du Projet Inclusif

L'accueil inclusif au sein de l'ALSH de CLEF Chantemerle s'inscrit dans une volonté affirmée de garantir l'accès de tous les enfants à des activités éducatives et ludiques de qualité, quelles que soient leurs particularités. Cet engagement s'articule autour des objectifs suivants :

1. Favoriser l'égalité d'accès aux loisirs éducatifs

- Mettre en place des aménagements adaptés (humains, matériels et organisationnels) pour permettre aux enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap de participer pleinement aux activités.
- Assurer une information claire et accessible aux familles sur les possibilités d'accueil dans notre structure.

2. Développer des pratiques pédagogiques inclusives

- Former et sensibiliser les équipes d'animation aux besoins spécifiques des enfants (handicap, troubles de l'apprentissage, etc.), pour garantir un accompagnement individualisé et bienveillant.
- Adopter des méthodologies favorisant la participation et l'épanouissement de tous les enfants, en valorisant la coopération et le respect des différences.



3. Créer un environnement inclusif et bienveillant

- Sensibiliser l'ensemble des enfants accueillis à la diversité et au respect des différences, notamment par le biais d'ateliers ou de projets pédagogiques spécifiques.
- Veiller à ce que les espaces et le matériel soient accessibles et sécurisés pour tous les enfants.

4. Accompagner les familles dans la prise en charge de leurs enfants

- Instaurer un dialogue régulier avec les familles pour mieux comprendre les besoins spécifiques de leur enfant et co-construire des solutions adaptées.
- Être un relais vers des partenaires spécialisés (associations, institutions) pour apporter un soutien complémentaire si nécessaire.

5. Évaluer et ajuster en continu les dispositifs inclusifs

- Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer la qualité de l'accueil inclusif, en tenant compte des retours des enfants, des familles et des équipes.
- Intégrer des axes d'amélioration dans les projets éducatifs et pédagogiques afin de renforcer les bonnes pratiques inclusives.

Ces objectifs traduisent notre volonté d'offrir à chaque enfant un cadre accueillant et stimulant, où il pourra développer son autonomie, ses compétences sociales et son bien-être, tout en respectant son rythme et ses besoins spécifiques.



4. Le descriptif du Projet

CLEF-Chantemerle

s'engage fermement dans une démarche inclusive pour garantir à tous les enfants, y compris ceux ayant des besoins spécifiques ou porteurs de handicaps, un accès égal à des activités éducatives et ludiques. Ce projet repose sur une approche individualisée, un accompagnement renforcé, et un travail collaboratif avec les familles et les professionnels.

Organisation de l'accueil

Nous accueillons les enfants hors temps scolaire, les mercredis et pendant les vacances, avec des formules flexibles (journée complète ou demi-journée) permettant d'adapter nos services aux besoins des familles.

Pour assurer un accompagnement optimal, un.e animateur.trice vacataire est systématiquement recruté.e en complément de l'équipe régulière pour encadrer les enfants à besoins spécifiques. Cette organisation garantit une attention particulière à chaque enfant tout en préservant la cohésion et la qualité des activités du groupe.

Modalités d'accueil

Afin de garantir un accueil adapté et respectueux des besoins de chaque enfant, l'équipe organise en amont une rencontre préalable avec l'enfant et sa famille, à laquelle peuvent être asso-



-ciés les partenaires concernés (école, services médico-sociaux, dispositif Carrousel, etc.).

Cette réunion, qui s'apparente à une commission d'admission, permet de construire un projet personnel d'accueil au centre de loisirs. Celui-ci définit les conditions favorisant la participation de l'enfant aux activités, identifie les éventuels besoins spécifiques (adaptations, accompagnement, outils de communication) et établit une coopération entre la famille, les professionnels et l'équipe d'animation, dans une logique de co-construction et de confiance partagée.

Des outils et du matériel inclusifs pour tous

Dans sa démarche d'inclusion, l'association CLEF-Chantemerle s'est dotée d'un ensemble d'outils, de jeux et de matériel totalement inclusifs, conçus pour être utilisés par tous les enfants, sans distinction. L'objectif n'est pas seulement de répondre aux besoins spécifiques de certains, mais de favoriser des espaces communs de jeu, d'apprentissage et de découverte où chacun peut participer à son rythme et selon ses capacités. Ce matériel — sensoriel, coopératif, modulable ou favorisant la communication non verbale — permet à tous les enfants, y compris ceux porteurs de handicaps, de vivre des expériences partagées, valorisantes et égalitaires. Cette approche renforce la philosophie inclusive du projet associatif : créer un cadre où les différences deviennent une richesse collective et un levier de cohésion.

Soutien psychologique et accompagnement des équipes

Deux psychologues accompagnent l'équipe pédagogique et participent activement à l'amélioration des conditions d'accueil et de travail.



Une psychologue dédiée au soutien direct des équipes et des familles

- Elle intervient sur le terrain pour observer les interactions, évaluer les besoins des enfants et proposer des ajustements.
- Elle collabore avec l'équipe cadre pour organiser des rencontres avec les familles, évaluer les conditions d'accueil et adapter les dispositifs en fonction des évolutions.
- Elle assure des temps d'information auprès des animateurs, avec une approche pragmatique axée sur le quotidien de l'accueil.

Une psychologue en charge des analyses des pratiques professionnelles et de la supervision trimestrielle

- Les analyses des pratiques professionnelles (APP) sont organisées toutes les 6 semaines environ. Lors de ces sessions, l'équipe partage ses expériences, aborde les situations complexes et reçoit des outils et conseils pratiques.
- Une fois par trimestre, l'équipe d'animation se rend dans le cabinet de la psychologue pour une supervision approfondie. Ce temps est dédié à la gestion des questions interpersonnelles et professionnelles au sein de l'équipe, favorisant la communication, la cohésion et la réflexion.

Amélioration continue et cadre bienveillant

En intégrant ces dispositifs, nous cherchons à :

- Maintenir un environnement de travail sain et bienveillant pour les animateurs, leur permettant de répondre aux besoins spécifiques des enfants avec sérénité.
- Proposer aux enfants en difficulté un cadre adapté où ils peuvent s'épanouir dans un collectif ordinaire, tout en respectant leurs particularités.
- Offrir des opportunités d'intégration sociale et éducative, en prenant en compte les limites et les potentialités de chaque enfant.

Approche inclusive et partenariats

Nous travaillons en étroite collaboration avec les familles, les animateurs et les partenaires locaux pour garantir un accueil de qualité :

- Les activités et espaces sont aménagés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant, tout en favorisant leur participation collective.
- Des actions de sensibilisation sont menées auprès des enfants pour encourager l'acceptation et la valorisation des différences.
- Les familles sont associées aux décisions et bénéficient d'un suivi régulier, co-construit avec l'équipe et les psychologues.



Bénéfices attendus

Ce projet vise à :

- Offrir à chaque enfant, quelles que soient ses particularités, des loisirs éducatifs inclusifs et de qualité.
- Améliorer les conditions de travail des animateurs pour maintenir une dynamique positive et bienveillante.
- Soutenir les familles en leur proposant des solutions adaptées à leurs besoins.
- Permettre aux enfants les plus vulnérables de s'intégrer harmonieusement dans des activités collectives.



Ainsi, en investissant dans des dispositifs d'accompagnement et en favorisant un environnement bienveillant, nous affirmons notre engagement pour une éducation populaire inclusive et ouverte à tous les publics.



5. L'ÉQUIPE



**CLARA
FORNAY**

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE



**MADANI
ABDERRAHIM**

DIRECTEUR CLEF



**ANTOINE
LEBLAN**

COORDINATEUR EVS



**JENNIFER
RIERA**

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE



**NATHALIE
HECK**

THÉRAPEUTE

Une équipe engagée et bienveillante

Derrière chaque projet de CLEF-Chantemerle, il y a **une équipe passionnée, disponible et profondément attachée aux valeurs d'inclusion**, de partage et de bienveillance. Chacun, par ses compétences et sa sensibilité, contribue à faire vivre le projet associatif au quotidien : direction, coordination pédagogique, accompagnement administratif, suivi psychologique et approche thérapeutique se complètent pour offrir un accompagnement attentif à chaque enfant et à chaque famille. Ensemble, nous cultivons une même ambition : **accueillir tous les enfants dans un cadre sécurisé**, chaleureux et épanouissant, où chacun trouve sa place et peut grandir à son rythme.

Partenariats avec les structures médico-sociales

L'association CLEF-Chantemerle entretient une collaboration étroite avec les institutions médico-sociales du territoire, notamment les IME (Instituts Médico-Éducatifs) et le dispositif PCPE de l'APEI. Ces partenariats permettent d'assurer une continuité éducative et sociale pour les enfants porteurs de handicaps, en lien avec leurs parcours d'accompagnement.

Dans ce cadre, l'association met à disposition ses locaux et ses espaces adaptés, ainsi que son matériel spécifique facilitant la participation de tous les enfants aux activités de loisirs. Les équipes d'animation, régulièrement formées et sensibilisées à l'accueil d'enfants en situation de handicap, veillent à créer un environnement bienveillant, stimulant et sécurisant. Cette coopération renforce la cohérence entre les temps médico-sociaux et les temps de loisirs, dans une logique de complémentarité et d'ouverture au milieu ordinaire.

Une action annuelle dédiée à l'inclusion

Chaque année, la CLEF-Chantemerle organise et coordonne une demi-journée de l'inclusion, La Place des Possibles, en partenariat avec le Pôle Ressource Handicap - Carrousel de la FOL73, les structures médico-sociales locales et les Centres de Loisirs. Cet événement fédérateur réunit enfants, familles et professionnels autour de jeux, d'animations, d'ateliers participatifs et de spectacles.

Au-delà du plaisir du partage et de la découverte, cette rencontre a pour objectif de favoriser la mixité, de changer les représentations sur le handicap et de renforcer les liens entre le milieu ordinaire et le milieu spécialisé. Elle constitue un moment fort du projet associatif et témoigne de la volonté constante de la CLEF de faire du vivre-ensemble une réalité concrète sur le territoire de Chantemerle.

6. Une dynamique fondée sur la coopération

Ancrage dans les réseaux ressources et territoriaux

CLEF-Chantemerle est pleinement engagée dans les dynamiques territoriales de l'inclusion. CLEF est membre du Pôle Ressource Handicap (PRH), coordonné par le dispositif Carrousel de la FOL-73, espace de mutualisation et de soutien aux pratiques inclusives.

Par ailleurs, l'association participe également au réseau "Droit au répit", qui vise à accompagner les familles et les structures dans la recherche de solutions adaptées pour favoriser le bien-être de l'enfant et de son entourage. Cette participation aux réseaux locaux permet d'assurer une meilleure coordination interprofessionnelle, de partager des outils et d'orienter les familles vers les dispositifs les plus adaptés.



7. NOS BESOINS



Garantir la sécurité morale et affective des enfants accueillis

Pourquoi ? L'accueil d'enfants à besoins spécifiques et porteurs de handicaps nécessite un environnement qui respecte leur singularité, favorise leur bien-être, et réduit les situations de stress ou d'exclusion.

Impact attendu : Maintenir des espaces bienveillants et adaptés, veiller à des effectifs d'encadrement suffisants, et mettre en œuvre des pratiques inclusives pour garantir une expérience sécurisante et enrichissante.

Assurer une rémunération juste pour des intervenants qualifiés

Pourquoi ? La présence d'un animateur vacataire dédié, en complément de l'équipe, est indispensable pour offrir un accompagnement individualisé et de qualité. De plus, les psychologues apportent un soutien crucial dans l'accompagnement des équipes et des enfants.

Impact attendu : Accompagner ces professionnels, essentiels à la réussite du projet, et de valoriser leur travail par une rémunération à la hauteur de leurs compétences et de leur implication.

Permettre la formation continue des accompagnants

Pourquoi ? Accueillir des enfants avec des besoins spécifiques requiert une expertise accrue, des connaissances actualisées et des outils adaptés pour gérer des situations complexes.

Impact attendu : Offrir aux animateurs des formations régulières, renforçant leurs compétences en inclusion, en communication bienveillante, et en gestion des particularités des enfants. Cela contribue directement à la qualité de l'accueil et au maintien d'une équipe professionnelle et motivée.

Continuer à financer les interventions des psychologues

Pourquoi ? Les psychologues jouent un rôle fondamental, tant pour soutenir les animateurs dans leur pratique que pour évaluer et ajuster les conditions d'accueil des enfants. Ils favorisent une approche réfléchie, professionnelle, et humaniste de l'inclusion.

Impact attendu : Garantir la pérennité de ces interventions, incluant les analyses de pratiques professionnelles, les supervisions trimestrielles et les observations sur le terrain. Ces dispositifs contribuent à la sérénité des équipes et à une meilleure prise en charge des enfants.



8. TÉMOIGNAGES

Jennifer RIERA - Psychologue

Le projet inclusif porté par l'Association CLEF-Chantemerle depuis plusieurs années, a un intérêt systémique pour l'ensemble des personnes qui y sont impliquées :

D'une part, il permet à chaque enfant malgré ses difficultés, de participer à la vie collective avec les autres enfants.

Il peut :

- Développer son autonomie grâce à la participation aux activités et aux interactions avec ses pairs.
- Renforcer son estime personnelle en étant reconnu comme un membre à part entière du groupe, malgré sa singularité et ses difficultés.
- Accéder à des expériences variées favorisant les apprentissages, les découvertes et le plaisir au même titre que ses pairs.

D'autre part, il permet aux autres enfants :

- Le développement de l'empathie et de la bienveillance à travers la prise en compte de la singularité de chacun.
- L'apprentissage du respect et de la tolérance, valeurs essentielles du vivre-ensemble.
- La déconstruction de certains préjugés liés au handicap, aux troubles du développement ou aux besoins particuliers.
- L'enrichissement des compétences relationnelles grâce à la diversité des profils rencontrés.
- Le renforcement de la solidarité et de l'entraide au sein du groupe.

Par ailleurs, le projet est également bénéfique aux familles, qu'elles soient concernées directement ou non par le handicap car elles ont besoin de répit dans une société où il peut être parfois difficile pour les parents de trouver des lieux de loisirs pour leurs enfants. Cette possibilité de répit tend à prévenir l'épuisement parental qui peut être plus fréquent chez les parents d'enfants à besoins spécifiques.

Animant les temps d'analyses des pratiques professionnelles et accompagnant les équipes depuis presque 15 ans, je ne peux que souligner de surcroît, l'intérêt d'un tel projet pour les équipes d'animation. En effet, ce projet est pour certains un véritable levier de développement professionnel et d'amélioration des pratiques en tant qu'animateur.

Ce projet est une très bonne réponse à une société inclusive, dans laquelle chacun trouve sa place quelles que soient ses différences.



Nathalie HECK - Thérapeute

L'accueil inclusif constitue bien plus qu'une réponse à des besoins individuels : il est un véritable projet de société. En permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du collectif, il favorise des relations plus ouvertes, plus solidaires et plus respectueuses de la diversité humaine. Lorsque chacun peut participer pleinement à la vie du groupe, c'est l'ensemble des enfants, des familles et des professionnels qui s'enrichit de cette expérience partagée.

À ce titre, l'engagement de la Maison de l'Enfance de Chantemerle mérite d'être souligné. Depuis plus de dix ans, la structure porte avec conviction une démarche inclusive ambitieuse, qui a su perdurer au-delà des dispositifs de financement initiaux. Le choix de maintenir les moyens humains nécessaires à l'accompagnement des enfants, des familles et des équipes témoigne d'une volonté forte de faire vivre concrètement les valeurs de l'inclusion au quotidien.

Aujourd'hui, cette implication de longue date porte ses fruits. Le projet est identifié et reconnu bien au-delà de son territoire d'implantation, attirant des familles qui recherchent un lieu capable d'accueillir chaque enfant dans le respect de ses besoins, de son rythme et de ses singularités. Cette reconnaissance confirme la pertinence d'une démarche qui contribue à construire un environnement plus accessible, plus accueillant et plus juste pour tous. Plus qu'un projet, il s'agit d'une dynamique porteuse de sens, appelée à poursuivre son développement et à inspirer d'autres initiatives.

9. L'expertise d'usage : faire de l'expérience vécue une ressource

Croiser les savoirs pour mieux accompagner

Dans la continuité de ce Projet, nous cherchons à développer une démarche d'expertise d'usage, par nos ressources en interne et en faisant appel à un intervenant extérieur spécialisé dans la pair-aidance. Cette démarche repose sur une conviction forte : les professionnels disposent de compétences et de connaissances indispensables, mais les personnes directement concernées par une situation de handicap ou leurs proches disposent également d'un savoir issu de leur expérience, qui constitue une véritable ressource pour penser et améliorer les pratiques.

L'expert d'usage intervient ainsi comme un tiers complémentaire, permettant de mettre en dialogue les savoirs professionnels, les savoirs des familles et les savoirs issus de l'expérience. Il ne se substitue ni aux professionnels, ni aux familles, mais contribue à faire émerger un autre regard sur les situations rencontrées et sur les conditions permettant une inclusion effective et partagée.

Accompagner les professionnels

L'intervention de l'expert d'usage permettra d'accompagner les équipes de CLEF dans leurs pratiques quotidiennes d'accueil des enfants à besoins spécifiques. À travers des temps d'échanges, de sensibilisation, d'analyse de situations ou de retour d'expérience, il pourra aider les professionnels à mieux comprendre certaines réalités vécues par les enfants et leurs familles.

Cette démarche permettra notamment de questionner les pratiques, identifier les éventuels freins à l'inclusion, faire évoluer les représentations et rechercher collectivement des réponses adaptées. Elle viendra compléter les actions déjà menées par l'association en matière de formation, de sensibilisation et d'analyse des pratiques, en apportant aux équipes un regard directement issu de l'expérience vécue.

L'objectif n'est pas de rechercher une manière universelle d'accueillir un enfant, mais de développer la capacité des professionnels à écouter, observer, s'adapter et construire des réponses avec les personnes concernées, dans des pratiques *suffisamment bonnes*.



Soutenir et accompagner les parents

L'expertise d'usage pourra également bénéficier directement aux familles. Le parcours des parents confrontés aux besoins spécifiques de leur enfant peut être complexe, parfois marqué par des questionnements, des démarches nombreuses, des incompréhensions, un sentiment d'isolement ou une méconnaissance.

La possibilité d'échanger avec une personne disposant d'une expérience vécue similaire peut constituer un espace de reconnaissance, d'écoute et de partage, complémentaire de l'accompagnement proposé par les professionnels. La pair-aidance peut ainsi permettre aux parents de trouver un interlocuteur qui comprend, par son expérience, certaines réalités de leur quotidien, sans jugement et sans se substituer aux professionnels qui accompagnent leur enfant.

Ces temps pourront également contribuer à renforcer le pouvoir d'agir des familles, en leur permettant de mieux identifier leurs ressources, de partager leurs expériences et de participer pleinement à la construction du projet d'accueil de leur enfant dans sa globalité.

De l'expertise sur les personnes à l'expertise avec les personnes

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la philosophie inclusive portée par CLEF-Chantemerle : ne pas penser l'inclusion uniquement pour les personnes concernées, mais avec elles et celles qui les entourent.

L'expertise d'usage vient ainsi compléter les différentes expertises mobilisées dans le projet :

Expertise professionnelle

→ connaissances, compétences, pratiques éducatives et médico-sociales

Expertise familiale

→ connaissance fine de l'enfant, de son quotidien, de ses besoins et de son environnement

Expertise d'usage / pair-aidance

→ savoirs issus de l'expérience vécue, capacité à transmettre un autre regard et à identifier les freins comme les leviers de l'inclusion



Une démarche au service d'une inclusion plus juste

En intégrant l'expertise d'usage à son Projet Inclusif, CLEF-Chantemerle souhaite franchir une étape supplémentaire : passer d'une logique où l'on adapte les réponses aux personnes à une logique où les personnes et celles qui les entourent, participent pleinement à la construction de ces réponses.

Cette démarche doit permettre de faire évoluer les pratiques, de renforcer la confiance entre familles et professionnels et de favoriser une culture commune de l'inclusion. Elle constitue également un moyen de reconnaître que l'expérience vécue est un savoir à part entière, capable d'enrichir les pratiques professionnelles et de contribuer à construire des accueils plus accessibles, plus respectueux, plus ouverts et plus vivants.

« L'expérience vécue est aussi une expertise. »



QUELQUES MOTS DE PARENTS

Je tenais encore une fois à vous remercier pour l'accueil de notre enfant. C'est la première fois que tout se passe bien dans un centre de loisir et qu'elle revient enchantée, et c'est grâce à vous. Nous sommes vraiment très contents d'avoir trouvé cette équipe ! C'est un vrai soulagement pour nous et notre fille. Merci !!!

On n'apprend pas à nos enfants à être enfant. C'est nos enfants qui nous apprennent à être parents. C'est eux les profs, nous les élèves ! Le secret est de toujours adopter une posture d'apprenant. Dans leur monde, nous sommes des touristes !

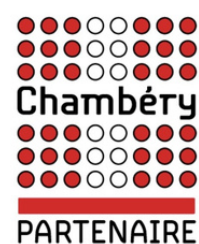
Je vous remercie de laisser l'opportunité à des enfants neuro-atypiques de pouvoir s'intégrer. Merci à vous !

Un grand merci à toute l'équipe pour votre investissement en faveur des enfants avec certaines difficultés et pour les familles comme la nôtre. Vous êtes un réel soutien. N'hésitez jamais à nous solliciter, nous vous aiderons avec grand plaisir !

En inscrivant mes enfants à la maison de l'enfance, j'attendais qu'ils puissent bénéficier de temps pour eux en dehors de leurs différentes prises en charge. Cela les a aidé dans la socialisation et la communication, ainsi que dans les temps de repas. Cela leur permet aussi de se dépenser, de canaliser leur énergie et de participer à des activités en dehors de nos sorties habituelles.

Mes attentes ont été parfaitement satisfaites. L'accueil et l'adaptation se sont déroulés rapidement, sans complication, sans avoir l'impression d'être jugé ou de devoir se justifier, comme cela est souvent le cas lorsque l'on parle de handicap.

10. NOS PARTENAIRES



MAISON DE
L'ENFANCE
DU NIVOLET
CHAMBERY



quartiers2030